

**L**a municipalité de Lac-au-Saumon avise la population que le rinçage du réseau d'aqueduc prévu du 29 mai au 2 juin est reporté du 6 au 9 juin prochain. Ce rinçage sera effectué entre 21 h 00 et 04 h 00 am.

## Chiens errants



**L**ac-au-Saumon — Depuis quelques semaines, la municipalité reçoit plusieurs plaintes concernant les chiens laissés errants sur le territoire.

La municipalité possède un règlement concernant les obligations des propriétaires de chiens. Ceux-ci sont obligés entre autres de tenir ou retenir au moyen d'un dispositif (attache, laisse, clôture, etc.) tout animal gardé à l'extérieur d'un bâtiment. De plus, le gardien du chien ne peut laisser errer son animal dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne. Il doit

le retenir au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 2 mètres, enlever les excréments et les déposer dans un contenant ou un sac. Le chien doit être enregistré et

**De plus, le gardien du chien ne peut laisser errer son animal dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que la sienne.**

brièvement l'aspect légal de la réglementation qui sera prochainement sur le site Internet de la municipalité [www.lacausaumon.com](http://www.lacausaumon.com)

Concrètement, si un chien ne possède pas de licence, il est difficile pour le personnel de la municipalité de retracer le propriétaire pour l'informer où se trouve son toutou adoré. Le fait que vous aimez votre toutou et que vous le trouvez très gentil, ne le rend pas nécessairement sympathique aux personnes qui circulent dans la municipalité.

Par exemple, pour quelqu'un qui a peur des chiens, un bichon maltais peut facilement provoquer chez lui la même crainte qu'un autre envers un chien d'attaque.

**Pensez-y!!** Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

**Nadia St-Pierre**

Directrice générale/secrétaire-trésorière

## Coopérative jeunesse de services

**S**uite au succès connu l'an dernier, la CJS (coopérative jeunesse de services) est de retour cet été pour une deuxième année.

Ce projet vise à permettre aux jeunes âgés de 14 à 17 ans d'acquérir de l'expérience de travail, tout en offrant à la population divers services tels: tonte de pelouse, lave-auto, gardiennage, peinture, travaux sur les fermes, débroussaillage, raclage, bois de chauffage, etc.

Pour les jeunes intéressés à faire partie de la CJS et pour les personnes désirant obtenir des services auprès de la CJS, un seul numéro :

**778-3234.**

Encourageons notre jeunesse !!!

**Francis Saint-Laurent**

## Corporation des Loisirs de Lac-au-Saumon

**D**epuis quelques mois, un nouvel organisme a vu le jour à Lac-au-Saumon, soit la Corporation des Loisirs de Lac-au-Saumon.

Une invitation est ainsi lancée à toutes les personnes désirant s'impliquer au niveau du carnaval, de la fête de la Saint-Jean-Baptiste, de la patinoire ainsi que de toute autre activité telle balle-molle, dards, soccer, etc., afin d'animer notre village. Nous avons besoin de vous !!!

**Pour informations : Francis Saint-Laurent (778-3796)**

## Lettre du président de la caisse populaire de Lac-au-Saumon

**C**'est avec une grande fierté que j'ai accepté la présidence de la caisse populaire de Lac-au-Saumon.

À mon premier conseil d'administration, j'ai pris connaissance de divers dossiers et je compte bien continuer le travail accompli par les anciens présidents au meilleur de ma connaissance.

Notre caisse populaire va assez bien au niveau de la performance, mais comme nous le savons, il y a toujours place à l'amélioration. Je me suis rendu compte qu'il existe un mauvais climat qui était connu et qui n'a pas été mentionné à l'assemblée générale annuelle.

Je puis vous assurer que mon mandat se fera sous l'intégrité, la confiance et le respect de tous. J'invite les membres qui ont des suggestions à ne pas se gêner pour les transmettre au conseil d'administration; soyez assurés qu'elles seront prises en considération. En terminant, il faut garder dans nos souvenirs notre slogan du 50<sup>e</sup> anniversaire :

«La voie est tracée, ensemble continuons d'agir»

**François Roussel, président.**

### Réflexion

**L**a meilleure maman du monde, qui passe son temps à laver du linge sale, ne peut préparer de bons petits plats pour ceux qu'elle aime. F.R.

## La solidarité régionale: un concept vague ou un levier concret?

À chaque fois que ce thème est abordé, le chœur de la science infuse entonne unanimement le célèbre chant matapé-dien « Il n'y a pas de solidarité régionale mais c'est à cause des autres, pouet, pouet ». Un classique.

Lorsqu'on leur parle individuellement, les différents acteurs sont, par exemple, en accord avec le principe d'une spécialisation des municipalités dans un créneau qui leur serait propre et réservé. Ils sont aussi d'accord avec le principe d'investir dans un parc industriel lourd régional et d'en recevoir les fruits au prorata de leur mise de fond, au même titre

que s'ils avaient investi le même argent sur leur territoire. Mais la conversation se termine toujours sur Amqui, Causapschal ou Sayabec refusera...

Je propose donc un petit test facile pour ceux croyant concrètement à la régionalité, ou pour ceux qui s'en gargarisent sans agir assez.

La Fête nationale approche. Lac-au-Saumon a toujours été réputé pour la taille de son feu. L'achalandage, donc les revenus, a beaucoup diminué depuis que tout un chacun fait un feu dans sa municipalité. Est-il possible de voir, cette année, Amqui dire que, régionalement, le 23 juin au soir, c'est à Lac-au-Saumon que

le feu a lieu et que les feux d'artifice du 24, c'est à Causapschal. Donc, pas de feu à Amqui.

Mieux, les spectacles étant quasi absents à Lac-au-Saumon depuis quelques années, pourquoi d'autres municipalités n'organiseraient-elles pas le spectacle ici, moyennant bien entendu une partie des profits.

Avant d'allumer, des discours courts et forts. Les maires, les députés, les représentants des institutions debout sur la tribune.

Le défi est lancé.

**Marc Thériault**

## Nouvelles du conseil municipal

? Le dépôt des propositions patronales et syndicales concernant la convention collective des employé(e)s de la municipalité, échue depuis la fin 2005, se fera le 21 juin. Cela devrait marquer le début des négociations entre les parties.

? Le conseil a rencontré l'ensemble du personnel les 30 et 31 mai. Le but de l'exercice, une première depuis l'élection de novembre 2005, était de faire le point et d'échanger les perceptions que le personnel et le conseil ont l'un envers l'autre.

? Un comité des priorités est à se construire dans le but d'améliorer la planification et la réalisation des différents ouvrages que nous entreprenons. Il devrait venir en support à la direction générale et sera composé de travailleurs et de membres du conseil.

? La gestion du Parc du Centenaire a été confiée à la Société locale de développement de Lac-au-Saumon (SLD). Nos employés continueront à exécuter tous les travaux qui y seront requis mais dorénavant ces interventions seront sous le contrôle de cette corporation.

? L'état de notre réseau routier dans la paroisse est préoccupant. Sa gestion et les correctifs requis pour le rendre conforme aux normes nécessitent des initiatives que le conseil est à mettre en plan. Il y a une volonté forte dans cette instance à consulter les usagers sur les initiatives prévues.

? C'est maintenant officiel; l'usine qui abritait l'abattoir a trouvé preneur. Une entreprise locale, la Société d'Exploitation des Ressources de la Vallée (SERV) s'est portée acquéreur de la propriété le sa-

medi, 27 mai 2006. Le conseil souhaite aux nouveaux propriétaires l'atteinte de tous les objectifs imaginés avec ce nouvel équipement.

### Hygiène du milieu

La municipalité procédera par règlement pour obliger tout propriétaire d'immeuble raccordé au réseau d'égout à installer une soupape de sûreté sur sa canalisation de sortie de ses eaux usées dans le but d'éviter les refoulements d'égout. À défaut de s'y conformer, la municipalité ne sera pas responsable de dommages causés par suite des conséquences d'un refoulement si cela devait survenir.

### Dossier de l'eau potable:

•Plusieurs citoyens questionnent le choix du site de la source d'eau potable dans le futur projet d'approvisionnement en eau pour la municipalité. Marcel Jolicoeur, hydrologue, devrait se rendre disponible quelque part en juin et venir expliquer son choix. Nous vous aviserons des détails de cette rencontre aussitôt la date fixée.

•Dès le mois de mars, avec un changement possible de vocation de l'usine d'abattage de volaille Poultra, une usine qui requerrait 450m<sup>3</sup> / jour d'eau potable, la même consommation que le reste des usagers du réseau, nous avons contacté la firme BPR pour qu'elle évalue l'impact d'un tel changement sur les **coûts d'opération annuel du réseau** ainsi que sur les coûts du projet lui-même. Leur réponse a été reçue à nos bureaux le 1er juin. Nous sommes maintenant en mesure de chiffrer ces coûts. (voir le tableau ci-dessous)

**Jean Guy Pelletier—conseiller**

	Aqueduc Coûts d'opération	Coût/unité de logement	Égout Budget annuel	Coût/unité de logement	Investissement Coût projet
<b>Actuel</b>	50 310 \$	130 \$	124 614 \$	322 \$	S/O
<i>Projet avec abattoir</i>	99 134 \$	116,60 \$	124 614 \$	152 \$	3 318 800\$
<b>Projet sans abattoir</b>	86 634 \$	208 \$	124 614 \$	322 \$	3 066 650\$

Cette édition grand tirage est payée par la municipalité et la vente de publicité.

INSTALLATEUR  
**Ecoflo**  
AUTORISÉ

22, route 132  
Lac-au-Saumon, Qc  
G0J 1M0

LES ENTREPRISES  
**Leopold Bouchard**  
ET FILS INC.

Tél. : (418) 778-3747 • Téléc. : (418) 778-3350

**CARQUEST**  
PIÈCES D'AUTOS

ROUSSEL PIÈCES D'AUTO ELECTRIQUE ENR.

**(418) 778-3735**

Atelier de réparation  
Alternateur Démarreur  
Vérification de batteries

299, St-Edmond, Lac-Au-Saumon, Qc

**GRATIEU LEBRUN & FILS ENR.**  
ENTREPRENEUR EN PLOMBERIE - CHAUFFAGE - SERVICE DE BRÔLEURS

**Yves Lebrun**, technicien propriétaire

34, rue du Noviciat - C. P. 66  
Lac-au-Saumon (Québec) G0J 1M0

Tél. : (418) 778-5923  
Pagette : (418) 629-8303

R.B.O. : 2869 5344-57  
LICENCE CMMTO : 7786